VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE

No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, —Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de George Léonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59,490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, laquelle ordre signé et daté le 3 septembre 1900.

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chesnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chesnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Bellecastle, Dufossat et Camp. Les améliorations comprenant un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simmonds, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham DECEDE.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVE,

(DEUX LOTS).

2300.....rue Laharpe.....2302

Encoignure de la rue Tonti.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900, dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900, et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par I. Bringier, voyer, daté 22 février 1837.

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 8" 6"' de face à la rue Laharpe sur 125' de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2300-2302 rue Laharpe, et comprennent un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galeries sur le devant, cour sur le côté, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être démontré par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre de et signé et endossé par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété sus mentionnée, l'acte de vente devant être passé pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Bruenn, avocat.

16sept—16 23 30—oct 7 14 à date

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ELEGANTE RESIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Lena Bischof femme décédée de Louis F. Sivori, No 61,858 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant [68] soixante huit pieds [6] six pouces et [4] quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par [105] cent cinq pieds [3] trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas voyer, le 5 décembre 1894.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars auvent couvrant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée touchant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines, mansarde, galerie sur la façade, le côté et le fond, vestibule dans le centre, barrière en fer, pavage Schillinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur en son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent honoraires d'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0[0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et aussi les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruenn, avocat pour le défendeur.

16 sept—15 16 23 30—oct 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 24 octobre, Maison à double corps de logis avec deux lots de terre, No 1548 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune. MERCREDI, le 24 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 21 septembre 1900, et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Crouzeilles, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne, les rues Labarpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citernes, puits dépendence etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U., un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat

23 sept—23 30—oct 7 14 21 22 23 24

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

n'existe pas de MALADIE qui ait autant déconcerté la science médicale de toutes les époques que le RHUMATISME

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5 Drops,

la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.

5 DROPS [TRADE MARK]

Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

Je n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommendation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de maladie qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le Rhumatisme et pour laquelle on a cherché inutilement un remède digne de confiance. A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "5 DROPS," fabriqué par la Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago. Ill.

Les "5 DROPS" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du Rhumatisme, non pas, soulageant temporairement, mais opérant une guérison permanente, même dans des cas chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, parmi d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "5 DROPS" et de leurs Cures Merveilleuses; je les donnai à quelques uns de mes malades qui se trouvèrent soulagés en dedans de peu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après s'être servis, pendant une durée de Deux ou Trois semaines, des "5 DROPS" et des Emplâtres "5 DROPS," ils étaient Guéris.

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de Rhumatisme chronique depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans l'aide de béquilles. Ils vinrent chez moi sans béquilles et se trouvaient disaient—ils, parfaitement bien. Ils attribuent leur guérison complète aux "5 DROPS" et aux Emplâtres 5 DROPS et ils donnent le présent certificat à la Swanson Rheumatic Cure Company pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a placé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante, me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la Puissance Curative des "5 DROPS" et des Emplâtres 5 DROPS, en maintes occasions, je puis véritablement les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de confiance. C. A. Jackson, Médecin et Chirurgien, Kearney, Neb., le 29 Août 1899.

Depuis combien de temps avez-vous souffert de RHUMATISME?
Depuis quand avez-vous entendu parler des "5 DROPS" sans les prendre?

Ne croyez-vous pas avoir perdu un temps précieux et n'avez-vous pas souffert assez? Dans ce cas, essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri d'une manière permanente. Les "5 Drops" guérissent rapidement et sûrement le Rhumatisme, la Névralgie, la Sciatique, le Lumbago (Mal de dos) les Maladies des Reins, l'Asthme, la Fièvre catarrhale, la Dyspepsie, les Catarrhes de tous genres, la Bronchite, La Grippe, les Maux de Tête, nerveux ou névralgiques, la Faiblesse du Cœur, l'Hydropisie, Maux d'oreilles, le Croup spasmodique et catarrhal, les Maux de Dents, les Etats nerveux, l'Insomnie, les Engourdissements Rampants, les Fièvres paludéennes et les Maladies de même nature. Les "5 Drops" ont guéri, durant les quatre dernières années, plus de personnes, atteintes des maladies ci-dessus, que tous les autres remèdes connus et dans les cas de Rhumatisme, ils guérissent plus de malades que tous les médecins, toutes les médecines patentes, toutes les ceintures et batteries électriques combinés, parceque, ceux-ci ne savent pas guérir le rhumatisme chronique. Par conséquent, ne perdez plus de temps ni d'argent, mais essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri. Le remède "5 Drops" est non seulement la meilleure médecine, mais aussi le meilleur marché, car une bouteille contient 300 doses. Le prix de la bouteille est de $1.00, payable d'avance, envoyée par la poste ou par express ou 6 bouteilles pour $5.00. Pendant les jours qui suivent, nous enverrons gratis un échantillon de 25 c. à toute personne qui nous remet 10 cents pour les frais d'expédition. On demande des Agents.

[illegible] CURE CO. 160-164 E. LAKE STREET, CHICAGO.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

UN PLACEMENT AVANTAGEUX.

2113 AVENUE JACKSON,

Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et als vs Mme Ellen Charleston et als

No 62,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, homologant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc. et connu comme 2113 avenue Jackson, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine, désigné comme lot No 3 et mesurant 21 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux dans un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue. l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pacte de non alienando, transfert d'assurance, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.

29 sept—29 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE,

No 633 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Poydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHERINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,829 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises No 633 S. Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galerie hangar, citerne, etc., aussi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre est de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mars 1883, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Poydras et autres agréments et sera d'un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant le paiment des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Adolph. Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

Smith & Rosenberg.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LAROSE.

No 62,178—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro 613, borné par l'avenue St-Roch et les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quinze et seize. Lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Lot numéro dix formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne. Lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faisant un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres du R. I. pardevant Fergus Kernan, notaire.

SMITH & ROSENBERG.

Encanteurs,

Bureau 812 rue Carondelet.

30 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 4 8

J. P. Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de T. H. KENNEDY ET FEMME.

No 12,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A L'ENCAN—JEUDI 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI. 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1900 par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Le quart indivis d'intérêt dans et pour deux certains ilets de terre, dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 112 et 113 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné par la place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Dauphine et mesurant 300 pieds de face sur chacune de la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur chacune des rues Solidelle et Josephine, toutes en mesure française. L'ilet No 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Célestine, et mesurant 300 de face sur chacune de la Place Indépendance, et la rue Musique, par 130 pieds plus ou moins sur les rues Josephine et Célestine

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre, 1835.

Conditions: La moitié ou plus comptant la balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0[0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0[0 au moment de la vente et payant pour les actes de vente [illegible] de l'acquéreur

23 sept—23 30—oct 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de SARAH ANN WITHERS, femme de JOSEPH M. KENNDY.

No 62,722 Cour Civile de District, Division A, A L'ENCAN, JEUDI, 25 OCTOBRE 1900

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Les trois quarts d'intérêt indivisé dans et pour deux certains ilets de terre dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné par la Place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Josephine, et mesurant 300 pieds de face sur la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur les rues Solidelle et Joséphine, le tout en mesure française; l'ilet 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Joséphine, Musique et Célestine, et mesurant 300 pieds de face à la Place Indépendance et la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins aux rues Joséphine et Célestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions—La moitié ou plus comptant, balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0[0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes pour 1900, et tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0[0 au moment de la vente, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—23 30—oct. 7 14 21 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété extensive, attractive et de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues State et Colisée,

Bâtisse portant le numéro municipal 1104 rue State.

Edward W. Burbank vs Joseph Schutten.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,809—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 222, borné par les rues State, Colisée, Perrier et la ligne supérieure de Bloomingdale, lesdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan ou certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, députe voyer de ville, daté le 11 mars 1897 annexé à un acte de vente du Parkside Improvement Company Limited à Joseph Schutten, passe pardevant Jeff. C. Wenck, notaire en cette ville, le 5 avril 1897 et d'après lequel plan ou certificat d'arpentage lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Lot No un formant l'encoignure des rues Colisée et State et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne séparant ledit lot du lot No deux de cent quarante trois pieds huit pouces et une profondeur et face à la rue Colisée de cent quarante quatre pieds deux pouces et lot No 2 mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State la même largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté séparant ledit lot du lot No 1 de cent et quarante-trois pieds huit pouces et une profondeur de cent et quatrante trois pieds deux pouces sur la ligne du côté opposé

2° Un demi lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendences y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue State, la même largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne séparant le dit demi lot de terre du lot No deux de cent quarante-trois pieds deux pouces, et une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant de l'autre moitié du dit lot de cent quarante deux pieds onze pouces. La dite moitié de terre est prise du côté contigu au lot No deux du lot désigné par le No trois sur le devis ci dessus ou certificat d'arpentage dont il est ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Rice et Montgomery, avocats pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de valeur dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 516, 520, 522, 524, 526 et 528 rue St James, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuse.

Leon Irwin vs Edward J. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St James et Céleste, dans l'ilet No 88. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept [97] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes.

Ladite portion de terre étant partie d'une plus grande portion de terre qui originairement formait l'encoignure de rues Religieuse et St James, et mesure soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept [127] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de H. Moelhausen, architecte, sous date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

James E. Zunts, avocat pour le plaignant.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & CO. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano

Sallie Hart vs Valentine Briscoe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,617—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 16 octobre 1900 à 10.30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—

Un Piano "Standard" No 16,456.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

S. Wolff, avocat pour la plaignante.

5 oct—5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Ash vs The Southern Chemical and Fertilizing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 63,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les améliorations, bâtisses, bouilloires, pompes, machines et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 691, borné par l'avenue Hagan, les rues Clark, Gravier et Perdido, moins une portion dudit ilet mesurant, plus ou moins, dix-huit pieds de face à la rue Clark sur une profondeur de soixante dix-sept pieds, entre lignes de côté aboutissant à un point et formant l'encoignure des rues Clark et Perdido d'après un plan annexé à un acte pardevant A. Hero Jr., notaire, le 18 novembre 1872, et moins cette portion transmise à la ville de la Nouvelle-Orléans d'après un acte passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 25 février 1898, et enregistré au Bureau des Transferts dans le livre 169 folio 320, incluant tous les droits, voies et servitudes accordés à ladite Compagnie (défendeurs) en vertu de l'ordonnance No 13900 du Conseil de Ville, et par un acte passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 25 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Kernan & Gowland, avocats pour le plaignant

5oct—5 12 19 26—nov 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Connue comme le No 1111 rue Franklin, entre les rues Clio et Calliope.

Mme Henrietta Buddig versus la succession de Robert Aitken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,129—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre "A" sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, sous date du 16 décembre 1874, et annexé pour références à un acte passé dans le bureau de Andrew Hero, Jr., notaire, le même jour. Laquelle dite section de terre mesurant en mesure américaine cinquante-deux [52] pieds un [1] pouce et quatre (4) lignes de face sur ladite rue Franklin par cent quarante-deux [142] pieds six (6) pouces et trois [3] lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Clio, et sur la ligne de côté la plus près de la rue Calliope le même à une première profondeur de cent-douze (112, pieds, de là elle court en angle droit vers la rue Clio, vingt-neuf (29) pieds neuf (9) pouces et de là il a une autre profondeur vers la rue Liberté de trente (30) pieds six (6) pouces et trois [3] lignes jusqu'à sa ligne du fond, sur quoi elle a une largeur de vingt-deux [22] pieds quatre [4] pouces et quatre [4] lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Legier avocat pour la plaignante.

5 oct—5 6 12 19 26—nov 2 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Connue comme le No 2612 rue Marengo, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Eureka Homestead Society vs Mme Margaret Isabelle Innerarity, femme de Charles Henry Hiern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,043.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 625, borné par les rues Milan, Magnolia, Marengo et Sud Robertson, ledit morceau ou portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds de l'encoignure des rues Marengo et Sud Robertson et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de la moitié la plus près de la rue Magnolia du lot désigné par le No Deux et l'entier du lot contigu désigné par le No Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Bernard McCloskey & Percy S. Benedict, avocats pour la plaignante.

21sept—21 22 28—oct 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété Résidence de valeur du Quatrième District.

Portant le numéro municipal 2316 rue du Camp entre les rues Philip et Première.

La People's Homestead Association vs Dr H. S. Olliphant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,731—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 octobre 1900 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Philip, Magasin et Première, lequel lot est désigné par le numéro seize, et mesure trente pieds six pouces de face sur la rue Camp par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée ouvrant sur la rue Philip commune audit lot et autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

14sept—14 21 28—oct 5 12 18

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

BOCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alphonse Baudeau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,875—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Clement H. Baudean, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

E. J. Meral, avocat   6oct—6 10 15

Succession de Jennie Halpin

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,553—Division D—Attendu que John Halpin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jennie Halpin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL. Greffier.

A. E. Blackmar, avocat.

6 oct—6 10 15

Succession de Jean Marion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,823—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Legier, exécuteur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL.

Greffier.

John Legier, Jr. avocat.

6 oct—6 10 15.

Succession de Rosetta Bailey

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 197—Division A—Attendu que William Harvey, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rosetta Bailey, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL

Greffier.

E. A. Parsons, avocat.

5 oct—5 9 14

Succession de Ernst W. Peters

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,209—Division A—Attendu que Wilhelmina Scherff Peters a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernst W. Peters, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

A. E. Blackmar, avocat.

5 oct—5 9 14

Succession de Owen Glancey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 090—Division C—Attendu que Mme Margaret Glancey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Owen Glancey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

5 oct—5 9 14

Succession de Mme Wilhelmina Kirsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41 064—Division E—Attendu que Charles Kirsch a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Wilhelmina Kirsch, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,

Greffier.

5 oct—5 9 14

Succession de John S. Snedeker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 61,025 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Emma A. Snedeker, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Saunders et Gurley, avocats.

4 oct—4 8 13

Succession de Mme Maggie L. Rolling

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,326—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Octave J Rolling, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. J. Waguespack, avocat.

3 oct—3 7 12

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernissant

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 613—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernissant, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

G. V. Soniat, avocat.   3 oct—3 7 12

Succession de John L. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,947—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William A. Moore, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Lloyd Posey, avocat.

27 sept—27—oct 1 6

Succession de P. P. Malochée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,005—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Madame Marie Anaïs Malochée, veuve de P. P. Malochée administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

29 oct—29—nov 3 8

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu [illegible] tous les pharmaciens.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC SON

EDITION HEBDOMADAIRE

[illegible]

SAMEDI MATIN.

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

[illegible]

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.............. $2

Six mois............ 1

Quatre mois......... 1

On s'abonne à la semaine, [illegible] les porteurs et les marchands de journaux.

[illegible]

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre matières politiques, littéraires et locales;

Les Dépêches Télégraphiques complètes de tous les pays des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en distance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers